

Les classements internationaux d'universités représentent une opportunité pour les bibliothèques de faire mieux reconnaître leurs compétences au sein de leur établissement.

A faire classer : une opportunité pour les bibliothécaires ?

université
PARIS-SACLAY

Depuis quelques années, les débats au sujet des classements se sont intensifiés : séminaires de la Conférence des présidents d'université (CPU)¹, journée organisée par *Clarivate Analytics*² à l'université Paris-Saclay pour présenter les classements CWTs Leiden et *Academic Ranking of World University* de Shanghai, création d'un groupe de référents par la CPU en lien avec le MESRI,...

Dans le contexte du programme national «Initiatives d'excellence», l'un des enjeux pour l'État consiste à mieux identifier au sein des classements internationaux les universités issues des regroupements opérés, notamment au sein d'universités expérimentales. Les agences de classement ont chacune des règles quant à la nature des institutions classées. Dans ce cadre, les regroupements tels que les ComUE³ ont connu des sorts différents en fonction des agences, étant parfois considérées comme des consortiums et non comme des universités de plein exercice. La riche actualité et les échanges multiples sur le sujet s'expliquent dans le contexte de l'émergence de ces nouvelles universités et rappellent le besoin de bien comprendre leur perception à l'international.

Pour autant, le positionnement

des universités à l'égard de ces classements n'est pas sans ambiguïté : entre projet politique qui en explicite l'importance et déclarations dans la presse, et il y a fort à parier que dans les deux ans qui viennent, les établissements français vont connaître une actualité encore forte au moment de la sortie des classements de juin à septembre.

Or, tous les classements ne se valent pas et n'ont pas la même fin. Les critères sur lesquels ils se basent peuvent être de natures très différentes : publication, encadrement, formation, réputation académique, employabilité, prix scientifiques, ... De nombreuses critiques pourraient être formulées sur ces critères et, *in fine*, sur les classements qui en sont issus : définition d'une performance, standardisation de l'évaluation, modèle économique,

biais, ... il convient de retenir qu'ils donnent à voir sous un angle commun des critères ou des données à l'échelle internationale, et sont considérés à cette aune – c'est sans doute là tout l'intérêt pour les spécialistes de l'information scientifique et technique. Pour le bibliothécaire, le classement comporte plusieurs atouts : il propose une approche standardisée de données, porte une ou plusieurs dimensions liées à la publication et, pour des classements tels que Multirank⁴ ou Leiden⁵, comportent des critères concernant l'accès ouvert. Les services de recherche ou de pilotage des universités devant pouvoir compter sur des données de qualité pour organiser leurs missions, le classement peut constituer le levier d'une offre de service sur la qualité des informations fournies dans les domaines de l'IST.

En travaillant sur les référentiels des structures de recherche qui le composent, les bibliothèques peuvent mieux aider les établissements dans leur appréhension des outils de classement de type *Web of Science*⁶ ou *Scopus*⁷. Ainsi, Aix-Marseille Université a décliné une politique de contrôle qualité qui sert notamment à accompagner sa politique en faveur de la science ouverte. À partir d'une nécessaire qualité de signature indispensable pour repérer les publications de l'établissement par les outils de bibliométrie et dans les corpus considérés par les classements, l'université a mis en place une politique de bonification basée sur la qualité de la signature, du signalement bibliographique, de la production des laboratoires sur HAL et du dépôt de texte intégral en libre accès.

L'attention particulière portée aux classements constitue donc une véritable opportunité pour les bibliothèques de s'impliquer pleinement dans la gestion de la qualité de l'information scientifique produite par leur université. Il s'agit également de rendre identifiables les compétences et missions des professionnels de l'information scientifique et technique par des acteurs académiques dont l'attention ne se porte pas toujours sur ces enjeux de qualité et de partage des données produites.

JULIEN SEMPÉRÉ

Université Paris-Saclay - Chef de projet
Lumen Learning Center, Préfigurateur Documentation
julien.sempere@universite-paris-saclay.fr

Source Library of Congress



 Instruments de mesure astronomique

[1] www.cpu.fr/actualite/classements-universitaires-un-seminaire-organise-a-la-cpu ; www.cpu.fr/actualite/classements-universitaires-donner-des-cles-aux-etablissements-pour-se-positionner

[2] Propriétaire entre autres du *Web of Science* et du *Journal Citation Reports*.

[3] Communauté d'universités et établissements.

[4] www.umultirank.org

[5] www.leidenranking.com

[6] <https://login.webofknowledge.com>

[7] www.elsevier.com/fr-fr/solutions/scopus